

## Interventions du mois

Les demandes d'assistance ont été réduites durant le mois de mars. Deux cas marquants peuvent être signalés. Le premier événement a concerné une petite pollution sur l'étang de Vaynes (dans la partie Est de l'étang de Berre) par les effluents de lavage d'un vapocraqueur via le réseau pluvial. Le second événement a concerné la dérive d'un conteneur citerne de plomb tétraéthyle (produit antidétonant) dans le golfe de Gascogne, peut-être un de ceux perdus par le navire *Kairo* le 31 décembre dernier.

## Le Nilos en réparation et carénage à Brest

Après le *Bona Fulmar* l'année dernière (Lettre du *Cedre* n° 20) la grande forme du radoub de Brest a hébergé ce mois-ci pour carénage le pétrolier grec de 89 000 tonnes *Nilos*. Il était venu faire réparer la brèche provoquée par sa collision (heureusement à vide) avec le cargo panaméen *Haru Verdy* dans la nuit du 19 au 20 février au large de l'île de Batz.

## Météo-France / Cedre : nouveaux modèles

Dans le cadre de la convention d'assistance avec le *Cedre*, Météo-France met dorénavant à notre disposition non plus un modèle prévisionnel de dérive, mais deux, l'un pour les hydrocarbures, avec 6 types de produits en fonction de leur densité, le second pour les conteneurs, avec calcul de dérive effectué selon 9 taux d'immersion dans l'eau. Ces modèles utilisent en outre une cartographie plus fine pour le rendu du trait de côte.

## Amoco Cadiz : les 20 ans du naufrage

Le vingtième anniversaire du naufrage de l'*Amoco Cadiz* (16 mars 1978) a suscité un fort intérêt médiatique. Les journalistes d'une bonne trentaine de médias régionaux et nationaux ont largement sollicité tout au long de ce mois les anciens de la lutte contre cette pollution, qui reste un record du monde en quantité de pétrole déversé à la côte et en durée de procès. Deux questions sont revenues fréquemment, d'une part « quelle a été l'évolution des techniques depuis 20 ans ? » d'autre part « un accident de ce type est-il encore possible aujourd'hui et que ferait-on dans ce cas ? ». Chacun a répondu en son âme et conscience, de manière assez homogène. Les techniques ont progressé sans qu'il y ait eu de révolution. Malgré tous les progrès de la prévention,

l'accident reste possible. La préparation et l'organisation actuelles permettraient de faire mieux, mais ce serait encore une fois très, très dur.

Pour les anciens, le Syndicat Mixte pour la Défense du littoral Nord-Ouest de la Bretagne invite ceux qui ont vécu l'*Amoco* et les autres grandes marées noires à une fête du souvenir le 6 juin à Ploudalmézeau. Pour les autres, les présidents de la Communauté Urbaine de Brest et du Syndicat Mixte viennent de signer une lettre d'invitation à tous les partenaires prêts à se mobiliser pour **un colloque international et une exposition « 20 ans après l'Amoco Cadiz », qui se tiendront à Brest les 15, 16 et 17 octobre** pour faire le point de ce qui a changé. Un programme complet sera joint à la prochaine Lettre du *Cedre*.

## Coup de poing antipollueurs outre-Manche

L'*Oil Spill Intelligence Report* a consacré sa première page du 19 mars à des déclarations à l'américaine de la ministre britannique du transport maritime. Celle-ci annonçait des jugements rapides et exemplaires des armateurs de navires pollueurs, les capitaines ne devant être poursuivis qu'en cas de faute professionnelle ou d'action contraire aux instructions reçues. Ce n'étaient pas que des mots. Photographié par un avion de la *Royal Air Force* le 24 mars en flagrant délit de déballastage, son capitaine ayant reconnu les faits, l'armateur norvégien du transporteur de gaz liquéfié *Havrim* s'est vu demander une garantie bancaire le 30 mars à l'arrivée du navire au port de Milford Haven, pour être jugé et condamné le jour même à 34 000 £ d'amende (quelque 350 000 F). Ce délai de 7 jours entre la pollution et son règlement est un record de rapidité qui sera difficile à battre.

## OMI, 41 ème session du CPEM

Le *Cedre* a participé dans la délégation française aux activités du groupe de travail sur la pollution par hydrocarbures (OPRC) de la 41ème session du Comité de Protection de l'Environnement Marin (CPEM) de l'Organisation Maritime Internationale, à Londres, du 30 mars au 3 avril. Un projet de protocole visant à l'élargissement de l'application de la convention OPRC aux rejets de « substances nocives et potentiellement dangereuses » a été préparé et sera soumis au Comité lors de sa 42ème session. Les cours-modèles de formation de niveaux 1, 2 et 3 ainsi que le cours de formation de formateurs sont tous disponibles en anglais, français et espagnol ou

sur le point de l'être. Le *Cedre* testera le cours « formation de formateur » à Abidjan en fin d'année. Un tour d'horizon des activités de coopération technique relatives à la préparation et à l'intervention sur les pollutions marines a montré l'importance des actions menées dans le cadre de l'Initiative Globale OMI/Industrie dans la région Afrique. Le groupe de rédaction Canada-France-REMPEC a achevé la relecture du manuel sur les pollutions par produits chimiques qui sera soumis au comité pour approbation à la 42ème session. Le *Cedre* a présenté la version anglaise d'une vidéo portant sur la stratégie d'utilisation des dispersants, réalisée avec le Centre National d'Education à Distance (CNED). Cette vidéo a reçu l'approbation du groupe de travail et sa diffusion internationale sera soutenue par l'OMI.

### **Le pipe-line de Mobil Nigéria remis en état**

Mobil Nigéria a remis en service le 21 février le pipe-line qui avait déversé en mer plus de 14 000 m<sup>3</sup> de pétrole de sa plate-forme offshore d'Idoho en janvier (Lettre du *Cedre* n°32). Chargé en gaz naturel, le pétrole avait soulevé la conduite au-dessus du fond, provoquant sa rupture. Une nouvelle conduite, mieux lestée, a été posée sur 3 km.

### **Rupture de pipe-line en Equateur**

Un glissement de terrain faisant suite à de très fortes pluies a cassé le 26 février le pipe-line trans-équatorien près de la ville côtière d'Esmeraldas, provoquant un déversement d'un peu plus de 1 700 tonnes de pétrole brut et de gazole dans la rivière Tiaone. Ce mélange a malheureusement pris feu, incendiant plus de 100 maisons sur les berges de la rivière. Dix-neuf personnes sont mortes ou portées disparues, une centaine a été blessée, 700 ont dû être évacués.

### **Collision de pétroliers à Cuba**

La *Lloyd's list* rapporte un déversement de 500 tonnes de pétrole brut en baie de Matanzas, suite à une collision entre deux pétroliers aux approches du terminal de déchargement de la compagnie pétrolière nationale Cupet, le 26 mars.

### **Brûlage : une convention modèle aux USA ?**

Les agences concernées et les gouverneurs des Etats du Delaware, du Maryland et de Virginie ont signé ce mois-ci une convention unique à notre connaissance : tout en définissant la récupération comme la technique préférentielle de lutte contre une pollution pétrolière, cette convention établit le droit de principe du commandant fédéral de la lutte antipollution de déclencher une opération de brûlage in-situ au-delà de

la ligne des 3 milles et fixe les règles spécifiques d'approbation d'opérations similaires à l'intérieur de cette ligne.

### **Bilan des déversements aux USA depuis 1960**

Dans sa collection des synthèses historiques sur les déversements d'hydrocarbures par grandes zones géographiques, le *white paper* de mars du bulletin américain *Oil Spill Intelligence Report* fait un bilan des déversements d'hydrocarbures de plus de 34 tonnes (10 000 gallons) dans les eaux marines des Etats-Unis sur la période 1960-1997 : 1 020 000 tonnes au total, soit un peu plus de 36 000 tonnes par an, pour 826 déversements. Le dossier synthétise l'information par régions littorales, les régions les plus affectées ayant été le Pacifique en tonnage (32% du total) et le golfe du Mexique en nombre de déversements (38% du total). Un inventaire fait apparaître que les années record ont été 1975 pour la quantité (102 867 tonnes) et 1980 pour le nombre d'accidents (64). Un détail de tous les déversements supérieurs à 1 million de gallons montre que le déversement le plus important a été celui du pétrolier *Hawaiian patriot* au large d'Hawaii le 23 février 1977 (106 000 tonnes).

### **Deux millions de dollars le récif de corail**

Le site Internet de la radio nationale australienne et le bulletin des *Lloyds* citaient ce mois-ci un nouveau cas de forte amende pour des dégâts causés à un récif de corail par l'échouement d'un navire. L'incident concernait l'échouement, le 18 mars 1994, sur la petite île de Satawal (Micronésie) du vraquier *Océanus* chargé de charbon australien à destination du Japon. Des avocats hawaïens ont obtenu la condamnation de l'assureur du navire, la création d'un fonds de 2 millions de dollars, qui sera affecté sous leur gestion à la réalisation d'investissements productifs au bénéfice des habitants de l'île (au nombre de 600 ou 700, selon la source).

#### ***Stages de formation à la lutte contre les pollutions par hydrocarbures en zone littorale et portuaire***

*Ces formations à caractère pratique offrent une occasion unique de se familiariser avec les techniques et les équipements de lutte dans des conditions proches de la réalité, grâce aux exercices organisés sur le plateau technique du Cedre, avec déversement de pétrole. Il reste encore quelques places disponibles pour la 1ère session (25 - 29 mai 1998). La 2ème session est prévue du 28 septembre au 2 octobre. N'hésitez pas à contacter notre service formation.*